



GUIDE DES TARIFS

GRAND PUBLIC

Guyane

Août 2016



SFR

SFRCARAIBE.FR

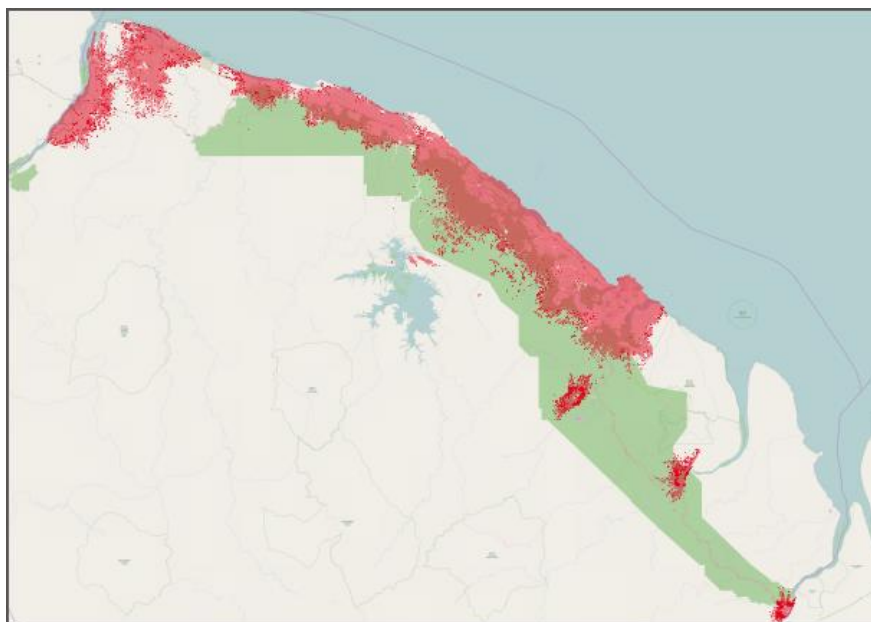
Table des matières

SFR numéros utiles Guyane	3
SFR carte de couverture Guyane.....	4
SFR LA CARTE.....	5
SFR La Carte Classique	6
SFR La Carte Smile	7
Les recharges, options illimitées et services	9
FORFAITS MOBILES.....	10
Carré DUO	11
Forfaits Mobiles SAPE & CARRES	12
INTERNET MOBILITE	15
Carrés Internet Mobilité	16
MULTI-PACKS	18
Multi-Packs	19
SFR FIXE.....	20
Fixe avec abonnement téléphonique inclus.....	21
Fixe sans abonnement téléphonique inclus	23

SFR numéros utiles Guyane

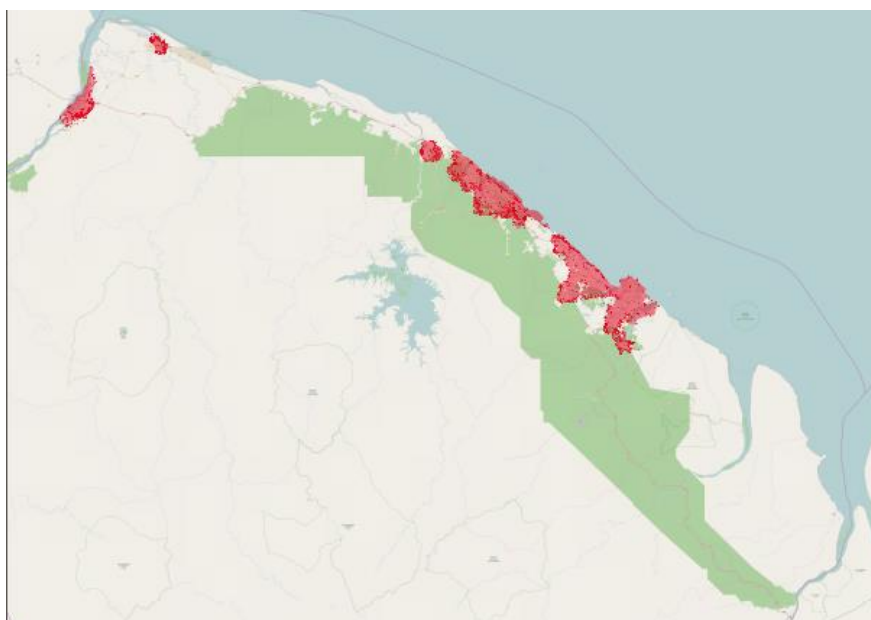
Info conso	221	SFR La Carte Classique, SFR La Carte Smile : 1ère consultation du jour gratuite, puis 0,10€ par consultation Autres offres : Gratuit depuis votre mobile
Messagerie vocale	888	Gratuit depuis votre mobile Appel vers mobile SFR depuis un fixe
Dépôt direct de message	444	Prix d'un appel local depuis votre mobile SFR
Rechargement	224	Gratuit depuis votre mobile
Facturation	333 08 11 52 23 33	Gratuit depuis votre mobile Prix d'un appel local depuis un fixe
Service clients	555	Temps d'attente gratuit depuis un mobile SFR, puis prix d'un appel local. Pour les cartes, appel facturé 0,50€.
	1020	Temps d'attente gratuit depuis une ligne fixe SFR, puis prix d'un appel local (depuis le mobile dépend de la tarification de l'opérateur)

SFR **carte de couverture Guyane**



© [OpenStreetMap](#)

Carte de couverture 2G



© [OpenStreetMap](#)

Carte de couverture 3G



SFR LA CARTE

SFR La Carte Classique

Offre réservée à toute personne physique, domiciliée en Guyane.

Le pack SFR La Carte Classique

Pour 15€ votre pack de bienvenue comprend :

- 1 carte SIM
- 1 crédit de 20€ pour téléphoner, envoyer des SMS et se connecter à Internet : 10€ disponibles dès l'activation de la ligne et d'une durée de validité de 15 jours (crédit offert non reportable), 10€ supplémentaires lors du premier rechargement d'une durée de validité égale à celle de la recharge achetée

Tarification

- **Mon Numéro à moi** : 50% de réduction vers un numéro mobile SFR ou fixe du département ! (hors n° courts, spéciaux et Internet)
- **Facturation à la seconde dès la 1ère seconde !** (pour les appels locaux et métropole, hors numéros courts, spéciaux, internet et Roaming)
- Vous pouvez recharger votre compte à votre guise en utilisant les recharges SFR
- **Mon Numéro à moi : 50% de réduction vers un numéro mobile SFR ou fixe du département !**

Prix des communications à la minute depuis la Guyane, La Martinique et la Guadeloupe vers...	Tarifs hors N° courts, <i>spéciaux, Internet, Roaming, SMS+, MMS+</i>
Mon Numéro à moi	50% de réduction vers un numéro mobile SFR ou fixe du département !
Mobile SFR locaux	0,27 €/min
Fixes locaux	0,27 €/min
Fixes métropole	0,27 €/min
Autres mobiles locaux	0,30 €/min
Mobiles Métropole	0,30 €/min
Zone régionale	0,30 €/min
Cuba	0,75 €/min
International – reste du monde	0,30 €/min
SMS (hors SMS+)	0,10 €/SMS
Internet	0,20 €/Mo, paliers de facturation de 100 Ko
Appels d'urgence	gratuits

Sont considérés comme locaux : Guyane, Guadeloupe (hors îles du Nord), Martinique

Sont considérés comme zone régionale : vers Haïti, Brésil, République Dominicaine, Suriname

Connexions Internet effectuées sur les réseaux 2G (GPRS, EDGE) ou 3G (UMTS, HSDPA) de votre département. Services Internet sous réserve d'être en zone de couverture et d'être équipé d'un mobile compatible. Le téléchargement illégal nuit à la création artistique.

Décompte des communications

- A la seconde dès la 1ère seconde pour les appels émis depuis la Martinique, la Guadeloupe et la vers la Martinique, Guadeloupe, Guyane, Métropole, Réunion et Mayotte (hors N° courts, spéciaux, Internet et roaming) .
- A la seconde après la 1ère minute indivisible pour les appels émis depuis la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe vers toutes les destinations autres que celles précitées (hors N° courts, spéciaux, Internet et roaming)

SFR La Carte Smile

Offre réservée à toute personne physique, domiciliée en Guyane.

Le pack SFR la Carte Smile

Pour 15€ votre pack de bienvenue comprend :

- 1 carte SIM
- 1 crédit de 20€ pour téléphoner, envoyer des SMS et se connecter à Internet : 10€ disponibles dès l'activation de la ligne et d'une durée de validité de 15 jours (crédit offert non reportable), 10€ supplémentaires lors du premier rechargement d'une durée de validité égale à celle de la recharge achetée

Tarification

- **SMS illimités 24h/24 Guyane-Antilles !⁽¹⁾**
- **10 Mo de navigation Internet à chaque rechargement⁽²⁾**

Prix des communications à la minute depuis la Guyane, La Martinique et la Guadeloupe vers...	Tarifs hors N° courts, spéciaux, Internet, Roaming, SMS+, MMS+
SMS Mobiles locaux	Illimités⁽¹⁾ 24h/24
Mobiles et Fixes locaux	0,33 €/min
Mobiles et Fixes métropole	0,33 €/min
Zone régionale	0,50 €/min
Cuba	0,75 €/min
International	0,85 €/min
SMS Métropole	0,10 €/SMS
SMS Reste du Monde	0,15 €/SMS
MMS locaux et Métropole	0,35 €/SMS
Internet ⁽³⁾	0,10€/Mo (paliers de facturation 100Ko) au-delà des Mo offerts à chaque rechargement ⁽²⁾

Sont considérés comme locaux : Guyane, Guadeloupe (hors îles du Nord), Martinique

Sont considérés comme zone régionale : vers Haïti, Brésil, République Dominicaine, Suriname

(1) Hors SMS+, hors roaming et sous réserve d'avoir un crédit positif

(2) Utilisables durant la validité de la dernière recharge même si le crédit est épuisé. Au-delà, facturé 0,10€/Mo en décompte du crédit.

(3) Connexions Internet (upload, download) effectuées sur les réseaux 2G (GPRS, EDGE) ou 3G (UMTS, HSDPA) de votre département. Services Internet sous réserve d'être en zone de couverture et d'être équipé d'un mobile compatible.

Le téléchargement illégal nuit à la création artistique.

Afin de permettre à tous les clients d'accéder au réseau dans des conditions optimales et d'éviter la fraude, le Client s'engage à accéder au réseau pour un usage personnel. Outremer Telecom se réserve le droit, après avertissement, de facturer tous SMS, y compris les SMS émis sur la tranche horaire « illimitée », en cas d'utilisation abusive et/ou frauduleuse par le Client. Sont interdits notamment les envois depuis et vers les plateformes téléphoniques et boîtiers radio, SPAM.

Décompte des communications

- A la seconde dès la 1ère seconde pour les appels émis depuis la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe vers la Martinique, Guadeloupe, Guyane, Métropole, Réunion et Mayotte (hors N° couts, spéciaux, Internet et roaming) .
- A la seconde après la 1ère minute indivisible pour les appels émis depuis la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe vers toutes les destinations autres que celles précitées (hors N° couts, spéciaux, Internet et roaming)

Les recharges, options illimitées et services

Tarifs des recharges

Les recharges sont utilisables avec SFR La Carte (Classique ou SMILE) ainsi que tous les forfaits bloqués.

Par carte recharge (prix conseillé)	3€	5 €	10 €	20 €	
Bonus				+2 €	
Par Carte Bancaire	3€	5 €	10 €	20 €	40 €
Bonus				+ 3 €	+ 7 €
Validité rechargement	7 j	15 j	30 j	60 j	90 j
Validité numéro	6 mois après la fin de validité du dernier crédit				

Rechargement par carte recharge ou par CB sans se déplacer, en appelant le 224 (appel gratuit depuis un mobile SFR)
Tous vos appels sont décomptés de votre crédit de communication en fonction de la nature et de la destination de vos appels ainsi que de la nature du rechargement.

Les options illimitées

Option illimitée 24h/24 : appels et SMS illimités 24h/24 vers les fixes et mobiles Guyane, Antilles et Métropole

Les options sont compatibles avec les offres SFR La Carte (Classique et SMILE)

Les tarifs :

- Appels et SMS illimités 24h/24 pendant 1 jour : 5€
- Appels et SMS illimités 24h/24 pendant 5 jours : 10€
- Appels et SMS illimités 24h/24 pendant 10 jours : 15€

Le montant de l'option est déduit du crédit. Si le client ne dispose pas d'un crédit suffisant, il peut recharger par carte bancaire ou avec les recharges SFR habituelles.

L'activation :

Activation au 224 (gratuit depuis un mobile SFR).

L'option est activée immédiatement après la souscription pour la durée choisie (pas de reconduction tacite de l'option). Un SMS de confirmation d'activation est alors adressé au client.

Un SMS de notification est alors adressé au client pour lui signifier la fin de la période d'illimité. A la fin de la période de validité de l'option, l'option s'arrête automatiquement. Une fois l'option terminée, toutes les communications sont facturées aux tarifs ci-dessus.

Le Client s'engage à accéder au réseau pour un usage personnel, à ne pas dépasser une durée de 2 heures consécutives de communication par appel, et moins de 99 correspondants différents. Outremer Telecom facturera tous les appels, y compris les appels émis sur la tranche horaire « illimitée », ou désactivera l'option en cas d'utilisation abusive et/ou frauduleuse par le Client. Les communications non incluses dans l'illimité sont facturées aux tarifs mentionnés ci-dessus (hors roaming, lles du nord, appels vers n° courts, n° spéciaux et Internet, SMS+, MMS et MMS+).

Services

Report du crédit non utilisé reporté sur le nouveau solde lors du rechargement de votre crédit (hors crédit offert de 20€)

- Double appel
- Accès au Service Client (555) : 0,50€/appel
- Consultation du répondeur (888)
- Messagerie personnalisable
- Suivi Conso (221) : 1^{ère} consultation du jour gratuite puis 0,10€ par consultation
- Présentation du Numéro (émission et réception)
- Roaming, service soumis à conditions. Renseignements auprès du 10 20. Temps d'attente gratuit depuis une ligne fixe SFR, puis prix d'un appel local (depuis le mobile dépend de la tarification de l'opérateur).
- Rechargement (224)



FORFAITS MOBILES

Carré DUO

Offre réservée à toute personne physique, domiciliée en Guyane.

Description du forfait

CARRÉ DUO		
Depuis Guyane Martinique, Guadeloupe	Appels	45 minutes Guyane, Antilles, Métropole, Réunion, Mayotte
	SMS	45 SMS vers Guyane, Antilles, Métropole
	Internet	45 Mo, puis 0,01€/100 ko
Sans mobile	Sans engagement	9,99€ /mois
Mode de facturation		Bloqué

Le « temps maximum de communication » ci-dessus mentionné est donné à titre indicatif. Il est calculé en fonction du coût du forfait souscrit par rapport au prix d'un appel depuis la zone locale vers un fixe ou un mobile Guyane. Ce temps est donc susceptible de variation en fonction de la nature de vos communications. Voir tableau ci-dessous.

Tous vos appels sont décomptés de votre crédit de communication en fonction de la nature et de la destination de vos appels ainsi que de la valeur du forfait souscrit.

Durée minimale d'engagement

Forfait est sans engagement

Tarification des usages

- Le forfait prépayé décompté à la seconde dès la 1ère seconde (hors n° courts, spéciaux, Internet et en Roaming)
- Vous pouvez le recharger à votre guise en utilisant les recharges SFR

€ TTC hors N° courts, spéciaux, Internet, SMS+, MMS+		CARRÉ DUO	
		Dans le forfait	En rechargement
Depuis la Martinique, Guadeloupe, Guyane	Appels vers Guyane, Antilles	0,22 €/min	0,40 €/min
	Appels vers Métropole		
	Appels vers Réunion, Mayotte		
	Palier de facturation	A la seconde dès la 1ère seconde	
	Appels vers 100 destinations internationales	0,35 €/min	0,52 €/min
	Appels vers zone régionale ⁽¹⁾	0,35 €/min	0,52 €/min
	Appels vers Cuba	0,80 €/min	1,04 €/min
	Appels vers International (autres destinations)	0,40 €/min	0,52 €/min
	Palier de facturation	A la seconde après la 1ère minute indivisible	
	SMS vers Antilles, Guyane	45 SMS, puis 0,10€/SMS	
	SMS vers Métropole		
	SMS vers Réunion, Mayotte	0,10 €/SMS	
	SMS vers International	0,15 €/SMS	
	MMS vers Antilles ⁽²⁾	0,40 €/MMS	
Internet	45 Mo, puis 0,01€/100 Ko		
Mode de facturation	Bloqué		

(1) Zone régionale : vers Haïti, Brésil, République Dominicaine, Suriname

(2) Vers les abonnés SFR

(3) Pour les appels émis prix de la minute facturé à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles.

Forfaits Mobiles SAPE & CARRES

Offre réservée à toute personne physique majeure, domiciliée en Guyane.
L'offre est déclinée en 4 forfaits **avec ou sans engagement, avec ou sans mobile**.

Description des forfaits

		SAPE	CARRES		
			Carré 4h	Carré H24	Carré travel
Depuis Guyane, Martinique, Guadeloupe	Appels	1h ⁽¹⁾ vers fixes et mobiles Guyane, Antilles, Métropole, Réunion, Mayotte	4h ⁽¹⁾ vers fixes et mobiles Guyane, Antilles, Métropole, Réunion, Mayotte	Illimités ⁽²⁾ 24h/24 vers fixes et mobiles Guyane, Antilles, Métropole, Réunion, Mayotte et 100 destinations internationales	
	SMS	Illimités ⁽²⁾ 24h/24 vers mobiles Guyane, Antilles, Métropole		Illimités ⁽²⁾ 24h/24 vers mobiles Guyane, Antilles, Métropole, Réunion, Mayotte	
	Internet ⁽⁵⁾	500 Mo, puis 0,01€/100 ko		2 Go, puis 0,01€/100 ko	3 Go, puis 0,01€/100 ko
Depuis Métropole, Réunion, Mayotte	Appels	Payant			Appels + SMS Illimités ⁽³⁾ 24h/24 vers Guyane, Antilles, Métropole, Réunion, Mayotte + 1Go internet Valable pendant 30j/an ⁽⁴⁾
	SMS				
	Internet				

Sans Mobile	Engagement 24 mois	14,99€ /mois	24,99€ /mois	39,99€ /mois	49,99€ /mois
	Sans Engagement	19,99€ /mois	29,99€ /mois	44,99€ /mois	54,99€ /mois
Avec mobile	Formule Silver engagement 24 mois	19,99€ /mois	29,99€ /mois	44,99€ /mois	54,99€ /mois
	Formule Gold engagement 24 mois	29,99€ /mois	39,99€ /mois	54,99€ /mois	64,99€ /mois

Mode de facturation	Bloqué ou Postpayé	Postpayé
---------------------	--------------------	----------

(1) Forfaits SAPE 1h et 4h : hors numéros courts, spéciaux, surtaxés et roaming.

(2) Illimités et illimités vers 100 destinations fixes et mobiles ou mobiles seulement (une destination correspond à un aboutissement d'un appel vers un fixe ou un mobile d'un pays donné. Fixe et mobile = 2 aboutissements/destinations différents) entre deux personnes physiques et à usage privé hors numéros courts, spéciaux, surtaxés et en roaming. Le Client s'engage à ne pas dépasser pour les appels illimités une durée de 2 heures consécutives de communication par appel. Outremer Telecom se réserve le droit de facturer toute communication abusive (supérieure à 2 heures/appel) et/ou frauduleuse, y compris pour les appels et SMS illimités. Sont interdites les communications quelle que soit leur nature (voix, Internet....) émises à partir d'un quatrième (4ème) téléphone ou vers plus de 99 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation. Sont interdits notamment la cession des appels, appels et envois depuis et vers les plateformes téléphoniques et boitiers radio, SPAM. Voir CGV.

(3) Illimités : hors n° courts, spéciaux, internet. Depuis la Métropole, la Réunion et Mayotte : appels et SMS illimités vers la Métropole, la Guyane, les Antilles, la Réunion et Mayotte. Le Client s'engage à ne pas dépasser pour les appels illimités une durée de 2 heures consécutives de communication par appel. Outremer Telecom se réserve le droit de facturer toute communication abusive (supérieure à 2 heures/appel) et/ou frauduleuse, y compris pour les appels et SMS illimités. Sont interdites les communications quelle que soit leur nature (voix, Internet....) émises à partir d'un quatrième (4ème) téléphone ou vers plus de 99 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation Sont interdits notamment la cession des appels, appels et envois depuis et vers les plateformes téléphoniques et boitiers radio, SPAM. Voir CGV.

(4) Depuis la Métropole, la Réunion et Mayotte : 1 Go d'Internet pendant 30 jours par année civile, non reportables. Au-delà des 30 jours ou de 1 Go d'Internet, facturation des usages au tarif en vigueur. Décompte dès la 1ère connexion Internet – jusqu'à minuit. Forfait avec engagement : service activé immédiatement. Forfait sans engagement service activé 90 jours après l'activation.

(5) Connexions Internet effectuées sur les réseaux 2G (GPRS, EDGE) ou 3G (UMTS, HSDPA) de votre département. Services Internet sous réserve d'être en zone de couverture et d'être équipé d'un mobile compatible. Le téléchargement illégal nuit à la création artistique.

Tarification des usages

	€ TTC hors N° courts, spéciaux, Internet, SMS+, MMS+	SAPE		CARRE 4h		CARRE H24		CARRE travel	
		Dans le forfait	Hors forfait rechargement	Dans le forfait	Hors forfait rechargement	Dans le forfait	Hors forfait rechargement	Dans le forfait	Hors forfait rechargement
Depuis Guyane, Martinique, Guadeloupe	Appels vers Guyane, Antilles	0,25 €/min	0,38 €/min	0,10 €/min	0,30 €/min	illimités 24h/24 ⁽⁴⁾			
	Appels vers Métropole								
	Appels vers Réunion, Mayotte								
	Appels vers 100 destinations internationales	0,40 €/min	0,52 €/min	0,40 €/min	0,52 €/min				
	Appels vers zone régionale ⁽¹⁾	0,35 €/min	0,46 €/min	0,35 €/min	0,46 €/min		0,30 €/min		0,30 €/min
	Appels vers Cuba	0,80 €/min	1,04 €/min	0,80 €/min	1,04 €/min		0,80 €/min		0,80 €/min
	Appels vers International (autres destinations)	0,40 €/min	0,52 €/min	0,40 €/min	0,52 €/min		0,35 €/min		0,35 €/min
	SMS vers Guyane, Antilles	Illimité 24h/24 ⁽⁴⁾							
	SMS vers Métropole								
	SMS vers Réunion, Mayotte	0,10 €/SMS				Illimité 24h/24 ⁽⁴⁾			
	SMS vers International	0,15 €/SMS				0,15 €/SMS			
MMS vers Guyane ⁽²⁾	0,40 €/MMS				0,40 €/MMS				
Internet ⁽⁷⁾	500 Mo, puis 0,01€/100 Ko				2 Go, puis 0,01€/100 Ko		3 Go, puis 0,01€/100 Ko		
Depuis Métropole, Réunion, Mayotte	Appels vers Guyane, Antilles, Métropole, Réunion, Mayotte	0,19€/min ⁽³⁾		0,10€/min ⁽³⁾	0,19€/min ⁽³⁾	Appels illimités ⁽⁵⁾			
	SMS vers Guyane, Antilles, Métropole	Illimité 24h/24 ⁽⁵⁾							
	SMS vers Réunion, Mayotte	0,06€/SMS				Illimité 24h/24 ⁽⁵⁾			
	Internet	Décompte crédit data local + 0,05€/Mo	0,15€/Mo	Décompte crédit data local + 0,05€/Mo	0,15€/Mo	Décompte crédit data local + 0,05€/Mo	0,15€/Mo	1 Go ⁽⁶⁾	0,15€/Mo
Mode de facturation	Bloqué / Postpayé				Postpayé				

(1) Zone régionale : vers Haïti, Brésil, République Dominicaine, Suriname

(2) Vers les abonnés SFR.

(3) Pour les appels émis prix de la minute facturé à la seconde après les 30 premières secondes indivisibles.

(4) Illimités vers 100 destinations fixes et mobiles ou mobiles seulement (une destination correspond à un aboutissement d'un appel vers un fixe ou un mobile d'un pays donné. Fixe et mobile = 2 aboutissements/destinations différents) entre deux personnes physiques et à usage privé hors numéros courts, spéciaux, surtaxés et en roaming. Le Client s'engage à ne pas dépasser pour les appels illimités une durée de 2 heures consécutives de communication par appel. Outremer Telecom se réserve le droit de facturer toute communication abusive (supérieure à 2 heures/appel) et/ou frauduleuse, y compris pour les appels et SMS illimités. Sont interdites les communications quelle que soit leur nature (voix, Internet...) émises à partir d'un quatrième (4ème) téléphone ou vers plus de 99 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation. Sont interdits notamment la cession des appels, appels et envois depuis et vers les plateformes téléphoniques et boîtiers radio, SPAM. Voir CGV.

(5) Illimités : hors n° courts, spéciaux, internet. Depuis la Métropole, la Réunion et Mayotte : appels et SMS illimités vers la Métropole, les Antilles, la Guyane, la Réunion et Mayotte + 1 Go d'Internet pendant 30 jours par année civile, non reportables. Au-delà des 30 jours ou de 1 Go d'Internet, facturation des usages au tarif en vigueur. Décompte dès le 1er appel (émis ou reçu) ou SMS (émis) ou à la 1ère connexion Internet – jusqu'à minuit. Forfait avec engagement : service activé immédiatement. Forfait sans engagement service activé 90 jours après l'activation. Le Client s'engage à ne pas dépasser pour les appels illimités une durée de 2 heures consécutives de communication par appel. Outremer Telecom se réserve le droit de facturer toute communication abusive (supérieure à 2 heures/appel) et/ou frauduleuse, y compris pour les appels et SMS illimités. Sont interdites les communications quelle que soit leur nature (voix, Internet...) émises à partir d'un quatrième (4ème) téléphone ou vers plus de 99 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation Sont interdits notamment la cession des appels, appels et envois depuis et vers les plateformes téléphoniques et boîtiers radio, SPAM. Voir CGV.

(6) Connexions Internet effectuées sur les réseaux 2G (GPRS, EDGE) ou 3G (UMTS, HSDPA) de votre département. Services Internet sous réserve d'être en zone de couverture et d'être équipé d'un mobile compatible. Le téléchargement illégal nuit à la création artistique.

Détail des 100 destinations : vers les fixes : Afrique du sud, Algérie, Andorre, Argentine, Australie, Brésil, Bulgarie, Chili, Chypre, Costa Rica, Croatie, Danemark, Grèce, Guatemala, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Macao, Malaisie, Mexique, Monaco, Norvège, Pakistan, Panama, Pérou, Pologne, République Dominicaine, Roumanie, Royaume Uni, Russie, Saint Barthélemy, Saint Martin, Suisse, Taiwan, Vietnam. Vers les fixes et mobiles : Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Canaries, Chine, Colombie, Corée du sud, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Gibraltar, Hawaï, Hong-Kong, Hongrie, Iles Vierges Américaines, Inde, Kenya, Laos, Malte, Nigeria, Nouvelle Zélande, Pays bas, Porto Rico, Portugal, Singapour, Suède, Thaïlande, Turquie, Uruguay, Venezuela. Liste des destinations susceptible de modifications

Décomptes communications

- A la seconde dès la 1ère seconde pour les appels émis depuis la Guyane, Martinique et la Guadeloupe vers la Guyane, Martinique Guadeloupe, Métropole, Réunion et Mayotte (hors N° couts, spéciaux, Internet et roaming)
- A la seconde après la 1ère minute indivisible pour les appels émis depuis la Guyane et les Antilles vers toutes les destinations autres que celles précitées (hors N° couts, spéciaux, Internet et roaming)

Option disponible

Option BlackBerry® : Prix de l'option : 8,50€/mois, en supplément du montant du forfait mensuel

Accès aux réseaux 2G (GPRS/EDGE), 3G (UMTS/HSDPA), une carte de zone de couverture est disponible sur le site Internet www.sfrcaraibe.fr. Option compatible avec les smartphones BlackBerry®. L'option sera activée immédiatement suivant la demande d'activation.

Résiliation

- Le Client peut résilier à tout moment le Contrat en adressant une lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse du service client de son département (voir CGV)
- Conformément à l'article L121-84-6 du Code de la consommation, vous pouvez résilier votre Contrat à compter de la fin du douzième mois moyennant le paiement d'un quart du montant restant dû au titre de la fraction non échue de la période minimum d'exécution du Contrat, à l'exception des résiliations pour motif légitime. A ce montant se rajoute les frais de résiliation. La valeur de ces frais est indiquée dans les conditions particulières.



INTERNET MOBILITE

Carrés Internet Mobilité

Pour surfer 24h/24

Offre réservée à toute personne physique majeure, domiciliée en Guyane.

L'offre est déclinée en 3 forfaits avec ou sans engagement.

Pour accéder au service, vous devez être équipé d'un équipement compatible et être en zone de couverture.

Les forfaits Carrés Internet en mobilité

Description des forfaits

Accès à Internet en mobilité : surf internet, mail, instant messaging,... de n'importe où.

		1 Go	3 Go	5 Go
Avec ou sans terminal	Engagement 24 mois	9,99 €/mois	19,99 €/mois	39,99 €/mois
Sans terminal	Sans engagement	14,99€ /mois	24,99€ /mois	44,99€ /mois

- Report automatique de votre crédit⁽¹⁾
- L'envoi des SMS et le roaming ne sont pas compatibles avec cette offre.
- Le palier de facturation est de 100 Ko.

(1) Utilisable après consommation du forfait courant

Les cartes sans engagement Internet en mobilité

Le pack SFR La Carte Internet en mobilité

Pour 15€ votre pack de bienvenue comprend :

- 1 carte SIM
- 1 crédit de 200 Mo⁽²⁾ pour naviguer sur Internet
- Le palier de facturation est de 100 Ko.

(2) Crédit valable 30 jours

Les Recharges

Pour recharger votre forfait ou votre carte, vous pouvez utiliser :

- Les cartes ou tickets recharges SFR (disponibles dans les boutiques SFR, chez votre revendeur ou à La Poste)

Valeur de la recharge (prix conseillé)	Equivalence en Mo	Bonus offert en Mo	Validité de la recharge
3€	150 Mo	/	valable 7 jours
5€	250 Mo	/	valable 15 jours
10€	500 Mo	/	valable 30 jours
20€	1 Go	100 Mo	valable 60 jours

- Le rechargement par carte bancaire

Valeur de la recharge	Equivalence en Mo	Bonus offert en Mo	Validité de la recharge
3€	150 Mo	/	valable 7 jours
5€	250 Mo	/	valable 15 jours
10€	500 Mo	/	valable 30 jours
20€	1 Go	150 Mo	valable 60 jours
40€	2 Go	350 Mo	valable 90 jours

Les Services

- Suivi conso et rechargement par cartes ou tickets recharge SFR ou par carte bancaire au 06 94 000 223⁽³⁾

(3) Gratuit depuis un mobile SFR, sinon coût d'un appel vers un mobile SFR

Le réseau

L'abonné a accès aux réseaux suivants : 2G (GPRS/EDGE), 3G (UMTS/HSDPA)



MULTI-PACKS

Multi-Packs

Offre réservée à toute personne physique majeure, domiciliée en Guyane.

Description de l'offre

La remise « Multi-Packs » permet de bénéficier d'une remise forfaitaire tous les mois de -2€, -5€ ou -10€ sur le tarif du forfait mobile SFR en fonction du prix du forfait.

Cette remise s'applique pour tout nouveau client souscrivant à une offre SFR ADSL compatible avec un forfait SAPE/Carré compatible.

L'ensemble des restrictions respectivement applicables aux offres SFR ADSL et forfaits mobiles SAPE/Carrés compatibles demeurent applicables en cas de souscription à l'offre Multi-Packs (consulter directement les conditions particulières des offres/forfaits compatibles).



Forfaits mobiles SAPE/Carrés et offres SFR ADSL compatibles

Les forfaits mobiles Carrés compatibles

	SAPE	Carré 4H	Carré H24	Carré travel
Forfaits non compatibles	SANS mobile Sans engagement 24 mois			
Forfaits compatibles	SANS mobile AVEC engagement 24 mois			
	AVEC mobile Formule Silver (engagement 24 mois)			
	AVEC mobile Formule Gold (engagement 24 mois)			

Les offres SFR ADSL compatibles

ADSL Start	ADSL Start+	ADSL POWER MAX
Forfaits compatibles		

Pour plus d'information sur les forfaits mobiles Carrés www.sfrcaraibe.fr.

Montant de la remise Multi-Packs

- La remise Multi-Packs permet de bénéficier d'une remise mensuelle uniquement sur le prix de son forfait mobile (sous réserve de souscrire l'un des forfaits mobiles et offres SFR ADSL (compatibles précités)
- Remise calculée en fonction du montant du forfait mobile SAPE/Carré et de la formule mobile (Silver ou Gold) souscrits par le client
- Remise applicable sur un seul forfait mobile et une seule offre SFR ADSL compatibles (non cumulable avec d'autres forfaits ou offres, y compris s'il s'agit des offres compatibles précitées).
- Remises appliquées en fonction des montants des forfaits mobiles SAPE/Carrés (avec ou sans formule)

< 30€	< 50€	≥ 50€	Prix du forfait mobile
-2€	-5€	-10€	Remises



SFR FIXE

Fixe avec abonnement téléphonique inclus

Forfaits de communication mensuels prépayés incluant l'abonnement téléphonique (plus de facture téléphonique de l'opérateur historique).

Offres réservée à toute personne physique domiciliée en Guyane.

Forfaits et tarifs

Forfaits Téléphonie Fixe	
Abonnement téléphonique + Forfait Illimité Soirs & Week-end	24,90 €/mois
Abonnement téléphonique + Forfait Illimité 24h/24	34,90 €/mois

Durée minimale d'engagement

La durée minimale d'engagement est de 6 mois

Formules avec abonnement téléphonique SFR inclus*	
Forfait d'appels illimités Soirs & WE	Appels illimités les soirs du lundi au jeudi de 18h à 8h et le week-end du vendredi 18h au lundi 8h, vers les fixes du département et mobiles SFR du département, vers les fixes de métropole, des DOM et vers 40 destinations internationales.
Forfait d'appels illimités 24h/24	Appels illimités tous les jours quelle que soit l'heure vers les fixes du département et mobiles SFR du département, vers les fixes de métropole, des DOM et vers 40 destinations internationales.

Description de l'offre

Le Client s'engage à accéder au réseau pour un usage personnel et à ne pas dépasser une durée de deux (2) heures consécutives de communication par appel, durée correspondant à un usage normal grand public. Outremer Telecom se réserve le droit, après avertissement, de facturer tous les appels, y compris les appels émis sur la tranche horaire « illimitée », en cas d'utilisation abusive et/ou frauduleuse par le Client. Destinations illimitées hors N° courts, spéciaux, Internet.

Destinations incluses dans les illimités

Mobiles SFR	Mobiles SFR du département de souscription
Fixes DOM	Guadeloupe (hors Iles du Nord), Guyane, Martinique, Mayotte et Réunion
Fixes Métropole	Numéros géographiques et dégroupés
Fixes Internationaux	Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chine, Chypre Sud, Danemark, Espagne (Hors îles Canaries), Estonie, Grèce, Hawaï, Hollande, Hong-Kong, Hongrie, Iles Vierges, Irlande, Israël, Italie, Luxembourg, Malaisie, Norvège, Nouvelle Zélande, Pologne, Portugal, Porto-Rico, Royaume Uni, Suède, Suisse, Singapour, Taiwan, Thaïlande, USA
Mobiles Internationaux	Canada, Chine, Hawaï, Hong-Kong, Iles Vierges, Porto-Rico, Singapour, Thaïlande, USA

Services inclus

- Options de restriction : restriction en Local, en Local + mobile, en Régional ou en National
- Consultation des encours de consommation : par téléphone en contactant le Service Client ou par internet
- Accès au programme de fidélité SFR4U
- 3131 : pour identifier le dernier appel
- Auto rappel : rappel automatique lorsque la ligne du correspondant est occupée
- Rappel automatique à une heure définie
- Secret appel par appel : pour masquer son numéro de téléphone afin qu'il ne s'affiche pas sur le poste du correspondant
- Secret permanent : pour masquer son numéro de téléphone de manière permanente (sur demande)
- Transfert d'appel (sur demande)
- Conversation à 3 (sur demande)

Services payants

- Signal d'appel : 1,22 €/mois
- Présentation du numéro : 1,22 €/mois
- Présentation du nom + numéro : 1,87 €/mois
- Transfert inconditionnel : 1,12 €/mois
- Transfert inconditionnel + signal d'appel: 1,84 €/mois
- Changement du numéro : 13 €
- Conservation du numéro en cas de déménagement : 20 €

Activation

Enregistrement du contrat et activation de l'abonnement sous 8 jours ouvrés.
L'activation est confirmée par courrier.

Le mois d'activation du service, l'abonnement est facturé de façon forfaitaire à hauteur de 50% du tarif du forfait pour un mois complet. La facture suivante correspond au montant de l'abonnement pour le mois suivant l'activation du service et les communications en hors forfait.

Fixe sans abonnement téléphonique inclus

Forfaits de communication mensuels prépayés sans abonnement téléphonique inclus, valables depuis un poste fixe en présélection, hors appels vers les numéros courts, spéciaux, d'urgence et internet.
Offres réservée à toute personne physique domiciliée en **Guyane**.

Forfaits et tarifs

Forfaits Téléphonie Fixe	
Appels à l'usage	à la consommation
Forfait Illimité Soirs & Week-end	14,90 €/mois
Forfait Illimité 24h/24	24,90 €/mois

Durée minimale d'engagement

La durée minimale d'engagement est de 6 mois

Description de l'offre

Formules sans abonnement téléphonique inclus*	
Appels à l'usage	Appels facturés à la minute, selon la grille tarifaire à la minute SFR. Grille tarifaire disponible en téléchargement sur www.sfrcaraibe.fr .
Forfait d'appels illimités Soirs & WE	Appels illimités les soirs du lundi au jeudi de 18h à 8h et le week-end du vendredi 18h au lundi 8h, vers les fixes du département et mobiles SFR du département, vers les fixes de métropole, des DOM et vers 40 destinations internationales.
Forfait d'appels illimités 24h/24	Appels illimités tous les jours quelle que soit l'heure vers les fixes du département et mobiles SFR du département, vers les fixes de métropole, des DOM et vers 40 destinations internationales.

Le Client s'engage à accéder au réseau pour un usage personnel et à ne pas dépasser une durée de deux (2) heures consécutives de communication par appel, durée correspondant à un usage normal grand public. Outremer Telecom se réserve le droit, après avertissement, de facturer tous les appels, y compris les appels émis sur la tranche horaire « illimitée », en cas d'utilisation abusive et/ou frauduleuse par le Client. Destinations illimitées hors N° courts, spéciaux, Internet.

* les numéros courts, spéciaux, Internet et les numéros dégroupés en VoIP commençant par 09 sont facturés par l'opérateur historique. Les destinations non incluses dans les illimités sont facturées selon la grille tarifaire SFR disponible en téléchargement sur www.sfrcaraibe.fr.

Destinations incluses dans les illimités

Mobiles SFR	Mobiles SFR du département de souscription
Fixes DOM	Guadeloupe (hors Iles du Nord), Guyane, Martinique, Mayotte et Réunion, <u>hors numéros commençant par 09</u>
Fixes Métropole	Numéros géographiques et dégroupés <u>hors numéros commençant par 09</u>
Fixes Internationaux	Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chine, Chypre Sud, Danemark, Espagne (Hors îles Canaries), Estonie, Grèce, Hawaï, Hollande, Hong-Kong, Hongrie, Iles Vierges, Irlande, Israël, Italie, Luxembourg, Malaisie, Norvège, Nouvelle Zélande, Pologne, Portugal, Porto-Rico, Royaume Uni, Suède, Suisse, Singapour, Taiwan, Thaïlande, USA
Mobiles Internationaux	Canada, Chine, Hawaï, Hong-Kong, Iles Vierges, Porto-Rico, Singapour, Thaïlande, USA

Services inclus

- Options de restriction : restriction en Local, en Local + mobile, en Régional ou en National
- Consultation des encours de consommation : par téléphone en contactant le Service Client ou par internet.
- Accès au programme de fidélité Fidélité4U

Pré-requis

- Téléphone compatible avec le réseau téléphonique commuté de l'opérateur historique et non fourni.
- Offre soumise à la présélection automatique de ligne du client.

Activation

La mise en place du service de présélection s'effectue sous 10 jours ouvrés.

Durant cette période, pour que les appels passent par SFR, il faudra composer le 1617 puis les 10 chiffres du correspondant.

Lorsque la présélection sera activée, le client recevra un courrier de confirmation et n'aura plus à composer le 1617 avant de téléphoner.

Le mois d'activation du service, l'abonnement est facturé de façon forfaitaire à hauteur de 50% du tarif du forfait pour un mois complet. La facture suivante correspond au montant de l'abonnement pour le mois suivant l'activation du service et les communications en hors forfait.

Le client reçoit 2 factures :

- une facture SFR pour ses communications aux tarifs SFR (hors numéros spéciaux)
- une facture France Telecom correspondant à l'abonnement de la ligne téléphonique, ainsi que les éventuelles communications vers les numéros spéciaux (n° courts ou d'urgence) que seul France Telecom peut facturer.

Si le client est en restreint chez France Telecom, ce service est incompatible avec notre service de présélection.